

> Pour faciliter la saisie des vœux de formation sur GAIA, l'enseignant.e coordinateur/riche *Collège au cinéma* complète ce document et le remet au/à la chef.fe d'établissement.
Attention, cette fiche est un document de travail à usage interne à l'établissement.

C'est le/la chef.fe d'établissement qui procède à l'inscription collective des enseignant.e.s au stage du Plan Académique de Formation, prévu sur le temps scolaire les 12, 15 et 17 octobre 2024. Le stage permet de voir tous les films au programme et d'acquérir des compétences dans le domaine cinématographique et sur les 4 œuvres programmées, grâce aux interventions de spécialistes de l'image. Cette formation est organisée par Cinémas 93 en partenariat avec la Daac.

L'inscription à la formation est obligatoire pour participer à *Collège au cinéma*, pour un.e enseignant.e au minimum par collège, dans la limite d'un.e enseignant.e par classe inscrite.

La campagne d'inscription sur Gaia est ouverte du 30 août 2024 au 12 septembre 2024.

NB : Aucune inscription ne pourra être prise en compte au-delà de cette date.

> Pour inscrire les enseignant.e.s sur Gaia, deux étapes indispensables :

- 1) L'enseignant.e coordinateur.riche complète et transmet ce présent document au/à la chef.fe d'établissement, pour faciliter la saisie des professeur.e.s concerné.es :

Niveau de classe inscrite à <i>Collège au cinéma</i>	Nom et prénom des enseignant.e.s à inscrire à la formation
	1
	2
	3
	4
	5

- 2) Le/la chef.fe d'établissement se connecte sur GAIA VERT (GAIA RESPONSABLE), muni.e du code chef d'établissement, pour procéder à l'inscription : code à venir.

> Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

CINÉMAS 93 - Cécile Morin, Coordinatrice Collège au Cinéma - 01 48 10 21 24 - cecilemorin@cinemas93.org